

**En réponse à la question sur le calcul du taux de percolation de l'eau pour les cellules 1 et 2 du parc à résidus, le volume d'eau infiltré évalué pour les cellules 1 et 2 est de 883 mètres cubes par jour.**

Ce volume respecte les critères de performance de protection des eaux souterraines pour des résidus lixiviables (6 fois inférieur).

**301**

**DA35**

Projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine  
d'apatite à Sept-Îles

6211-08-009